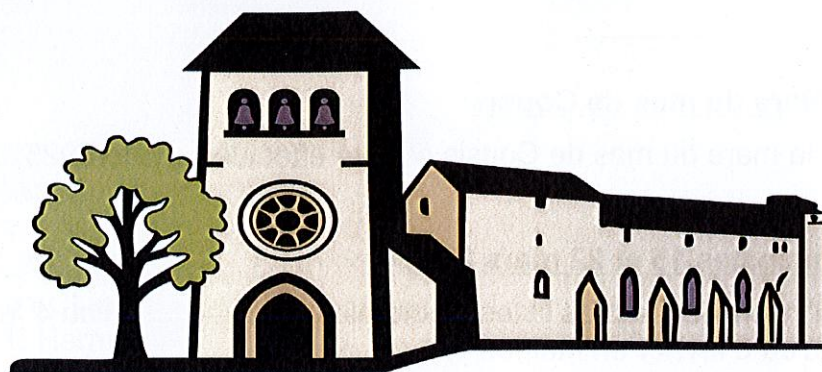




LARAMIÈRE

Commune nature et patrimoine

BULLETIN MUNICIPAL

décembre 2025

Parc photovoltaïque des Cornouillers

Le Parc a été mis en service le 25 octobre 2025. Après 6 ans de réunions, consultations, concertations entre les différents acteurs, les premiers kWh sont enfin produits ! Et la commune va pouvoir récolter les revenus liés à l'exploitation de la centrale. L'inauguration du Parc aura lieu au printemps 2026, avec tous nos partenaires associés

Voirie communale

Cette année, ont été réalisés :

- en investissement : réfection des voies sur Loupiac (Rue des Coustils, Chemin des Causses) et Moutigues (Impasse du Moulin)
- en entretien (Point A Temps) : les routes de Promilhanes, Fontaynous, Beaujot et Mémer

Site internet et logo communal

Un nouveau logo communal a été validé par le conseil municipal (voir en-tête). Nous espérons que le site sera fonctionnel au 1er semestre 2026.

Dissimulation des réseaux aériens à Frespech

Comme prévu, les travaux devraient débuter courant décembre.

Panneaux d'informations

Un panneau explicatif du Verger conservatoire sera installé sur place au début du printemps. Un autre panneau, concernant les 3 circuits de randonnées balisés sur la commune, sera installé place du Prieuré.

Restauration Mare du mas de Cousis

Les travaux de la mare du mas de Cousis ont été effectués à l'été 2025.

Élections municipales 15 et 22 mars 2026

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée jusqu'au 4 février 2026 par internet et jusqu'au 6 février en Mairie.

Depuis la promulgation de la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants est aligné sur celui des communes de 1 000 habitants et plus. Il s'agit d'un scrutin de liste paritaire proportionnel.

À partir de mars 2026, dans toutes les communes, le mode de scrutin applicable sera donc un scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes de candidats et suppression du panachage. Ainsi, dans les communes de moins de 1 000 habitants, il n'est plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms, ni de modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote.

Boîtes aux livres (Loupiac et Bourg)

Le fonctionnement repose sur une idée simple : prendre un livre, le lire et éventuellement le rapporter. Il est aussi possible d'y déposer un livre qui a plu et qu'on aimerait faire découvrir à un voisin ou à un lecteur de passage.

Pour que cela fonctionne, quelques règles sont à respecter : les livres doivent être en bon état et pour tout public (accessibles, pas de contenu faisant l'apologie de sectes, de la violence, du racisme ni pornographique) et ne pas considérer ce lieu comme un « dépôt ».

Ces boîtes à livres seront un nouvel outil pour permettre à la culture de se diffuser dans un bel esprit de partage, de susciter, de transmettre le plaisir et le goût de la lecture.

La boîte aux livres de Loupiac été fabriquée et installée par des volontaires de Loupiac, avec des matériaux recyclés et celle de la bascule dans le Bourg, par l'association un-titled.

RAPPELS :

Info nuisances sonores

Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral, les travaux bruyants de jardinage (tondeuse, motoculteur....) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12 h et de 15h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Info nuisance des chiens

Beaucoup trop de personnes se sont plaintes de la présence de chiens sur la voie publique. Ces chiens représentent un réel danger pour tous les usagers de la route (automobilistes, cyclistes, marcheurs). Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite sur la voie publique.

Nous comptons sur votre civisme pour remédier à ces situations.

ÉTAT CIVIL

Décès : SAVIGNAC Irène le 29/08/2025
PERDREAU Guy le 10/10/2025
BROUSSE Gilles-Frédéric le 06/10/2025
JONQUIERES Simone le 22/10/2025
PUEL Jean-Claude le 24/10/2025
VIALETTE Herman le 17/11/2025

Secrétariat de Mairie

Le secrétariat sera **fermé du 25/12/2025 au 4/01/2026 inclus.**

Pour nous joindre : tel: 05 65 31 53 02
mail : mairie@laramiere.fr

Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi de 13h30 à 16h30

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 15h à 17h30

Associations et calendrier des animations :

→ **Exposition de crèches au Prieuré du 5 décembre 2025 au 6 janvier 2026 de 14h à 18h.**

→ **Soirée soupe samedi 21 février 2026.**

• Salon du livre, de la BD et du marché artisanal

Après une chaude journée en 2025, mais riche en participation, le salon du livre et de la BD se tiendra bien le dimanche 16 août 2026 à la salle des fêtes de Laramière.

Face à une demande accrue de candidatures d'auteurs, un renouvellement s'impose, laissant ainsi place à des nouveautés littéraires et artistiques.

La participation et le soutien des ramiérois viendront assurément encourager le travail de notre petite équipe de bénévoles.

Rendez-vous est pris.

• Amicale du 3ème âge

Mardi 6 janvier 2026 Assemblée générale.

Dimanche 25 janvier loto cadeaux bon d'achat.

Marche reprise à mi février : 1er et 3ème vendredi du mois suivant la météo.

Atelier jeux et arts plastiques : 2ème et 4ème mercredi du mois.

Après midi crêpes en février (date à déterminer suivant l'animation).

• Amis de l'Histoire et du Milieu Naturel

Nous ne connaissons pas encore la date de l'AG qui se tiendra au printemps.

Pour plus d'informations consultez notre site internet: <http://amis.hist.laramiere.free.fr>

• Boule ramiéroise

L'Assemblée Générale se tiendra fin février voire début mars.

Le 1er mai, concours de pétanque à Frespech.

Courant juin, selon le temps, concours pour les adhérents suivi de grillades.

(Contacter : Corinne JULLIEN au 06 85 63 49 58)

Vœux de Mme le Maire, des élus et agents communaux

Les vœux du Maire auront lieu le dimanche 11 janvier 2026 à 11h à la salle des fêtes.

**Madame le Maire,
son conseil municipal,
le personnel communal,
les associations
vous souhaitent
d'agréables fêtes de fin d'année.**



**JOYEUX NOËL
Et
BONNE ANNÉE 2026**